

jour, aurais-je plus de mérites et d'indulgences à dire la Couronne franciscaine qu'à dire le Rosaire ? Que dire si j'ai un chapelet croisé ?

RÉPONSE : Le plus ou moins de *mérite* à gagner par une prière ne dépend pas uniquement de la valeur objective ni de la longueur de cette prière, mais principalement de la grâce de Dieu et de nos dispositions personnelles. Il peut arriver qu'aujourd'hui vous gagniez plus de mérite en disant bien un seul *Ave Maria* que demain en disant les 150 de votre Rosaire.

Dès lors, de la Couronne et du Rosaire que préférer au point de vue du mérite à acquérir ? Dieu le sait ; choisissez d'ordinaire l'exercice vers lequel vous porte l'attrait de la grâce et rappelez-vous l'avertissement de l'*Imitation* :

« Tous ne sauraient s'appliquer au même exercice : mais l'un préfère celui-ci, l'autre aime mieux celui-là. On se plaît même à les diversifier selon les temps : il y en a qu'on goûte plus aux jours de fêtes, et d'autres aux jours ordinaires. . . » (1)

On peut en dire à peu près autant de ces prières comparées au point de vue des *indulgences* à gagner.

Comme vous le savez certainement, ces indulgences sont très nombreuses de part et d'autre, mais leur gain dépend en grande partie de nos dispositions intérieures.

En soi, une indulgence plénière, sûrement gagnée pour soi ou pour les âmes du Purgatoire, vaut mieux que n'importe quelle indulgence partielle quelque considérable qu'elle soit.

N'étant jamais absolument certain de la suffisance de vos dispositions pour telle ou telle indulgence, vous ferez mieux, encore ici, de suivre en général l'attrait de votre dévotion, ou, si vous le voulez, préférez l'exercice qui excite et conserve plus facilement dans votre cœur des sentiments de contrition.

FR. MARIE-ANSELME, O. F. M.

(1) *Imitation de J.-Ch.*, L. 1, ch. XIX.

